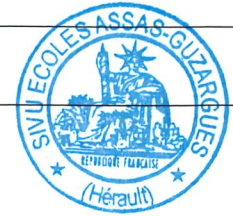


Le 09/04/2024

**SIVU ECOLES ASSAS – GUZARGUES**  
**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 2 AVRIL 2024**

Présents :

Assas : B. AMPHOUX - C. CHERCHI - M. EUZET – P. POMMIER - A. RANDADO

Guzargues : P. ANTOINE – E. ESTRENIS - H. FLOURIEUSSE - JM. SANCEY - V. SOURY

Excusée : J. PEREZ - - (Procuration à A RANDADO)Secrétaire de Séance : V.SOURYDate de la convocation : 26 mars 2024

Pascale POMMIER souhaite la bienvenue à Jean-Claude GAUD nouveau membre du SIVU de l'équipe de Guzargues. Elle remercie chaleureusement Ghislaine GOGUET pour son implication au sein du SIVU pendant 3 mandats. La présidente remercie Sonia JOLY pour son aide et son implication lors de la constitution du budget.

**DELIBERATIONS****1<sup>ère</sup> Délibération**

- Approbation du compte-rendu du 26/09/23.  
Adopté à l'unanimité.

**2<sup>ème</sup> Délibération**

- **Compte de gestion 2023** : Le conseil syndical déclare à l'unanimité que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2023 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part  
Adopté à l'unanimité.

**3<sup>ème</sup> Délibération**

- **Compte administratif 2023** :

Mme Pascale POMMIER s'étant retirée, Mme Vanessa SOURY, Vice-présidente assure la présidence.

Après vérification, le Conseil syndical constate les identités de valeurs avec les indications du Compte de Gestion dressé par M le Receveur Municipal du SG Est Hérault de St Mathieu de Tréviers

Le compte administratif est adopté à l'unanimité.

Libelles	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents
Résultats reportés		9 817,16		3 748,58		13565.74
Operations exercice	321 550,67	325 438,10	2 165,71	5 250,09	323 716,38	330688.19
totaux	321 550,67	335 255,26	2 165,71	8 998,67	323 716,38	344 253,93
résultat de l'exercice		3887,43		3 084,38		6971,81
résultat de clôture		13 704,59		6 832,96		20 537,55

Les résultats de clôture sont affectés pour 2023 comme suit

RO01-excédent d'investissement : 6 832,96€

RO02-excédent de fonctionnement : 13 704,59€

#### 4<sup>ème</sup> Délibération

##### Sommes allouées aux écoles par enfant :

Il est proposé d'allouer 50 € par enfant. Décompte au 01/01/2024.

- Adopté à l'unanimité.

#### 5<sup>ème</sup> Délibération

##### Vote de la subvention pour les coopératives scolaires :

- 200 € pour l'élémentaire (pour 4 classes)
- 100 € pour la maternelle (pour 2 classes)
- 400 € pour l'élémentaire pour la participation de la mairie d'Assas de 2023 qui n'avait pas été reversée
- 800 € pour l'élémentaire pour la participation à l'activité danse 2024
- Adopté à l'unanimité

#### 6<sup>ème</sup> Délibération

##### Budget primitif 2024 : Après présentation et examen du projet de budget primitif 2024

Le document financier se présente comme suit :

section de Fonctionnement	dépenses	<b>344 585,51 €</b>
section de Fonctionnement	recettes	<b>344 585,51 €</b>
section d'Investissement	dépenses	<b>7 373,62 €</b>
section d'Investissement	recettes	<b>7 373,62 €</b>

- Adopté à l'unanimité.

---

#### Discussions :

- Opération sécurité routière : bilan de l'opération mise en place en septembre :  
18 passages de la police rurale entre le 8/09 au 8/12 devant l'école (contrôle prévention + verbalisation)
  - De très nombreux Avertissements verbaux
  - 7 contraventions pour stationnement gênant (135€) soit 945€
  - Somme versée au département qui l'utilise pour financer la signalétique, l'amélioration des routes
- Marion Euzet qui vit proche des écoles constate une nette amélioration
- Mme Isabelle Jourdan, enseignante de maternelle souhaite emmener ses 19 élèves de MS en classe verte en mai 2025. Afin d'élaborer son budget, elle demande si le SIVU serait prêt à aider au financement. Réponse du SIVU : en théorie, oui ; mais le montant dépend du budget pas encore abouti.
- Pour la rentrée septembre 2024 point sur les effectifs. En élémentaire, des enfants quittent l'école (déménagements) ceci nous place dans une situation préoccupante. En maternelle augmentation de l'effectif. P Pommier et B Amphoux sont allés rencontrer le maire de Prades-le-Lez qui pourrait envoyer des familles du village. Rien de concret pour le moment.
- Travaux : B Amphoux fait un point sur les travaux : Les études sont finies. Il faut faire les demandes de subvention. Budget global tourne autour de 700.000€ (chauffage, isolation, alarmes,...) mais sera revu suivant le montant des subventions. La première tranche serait pour l'automne 2024.

- <sup>3</sup> Autres travaux :

- Repeindre le porche de l'école élémentaire avec les couleurs primaires. Voir pour le faire en interne mais il faut louer l'échafaudage (juillet ?)
- Mettre des visiophones radio dans les 2 écoles. P Antoine demande de ne pas faire de demandes de subventions pour ne pas empiéter sur la demande du CCFF.
- Le contrat avec le traiteur arrive à échéance le 31/12/2024. Il faut prévoir l'appel d'offre dans les prochaines semaines.